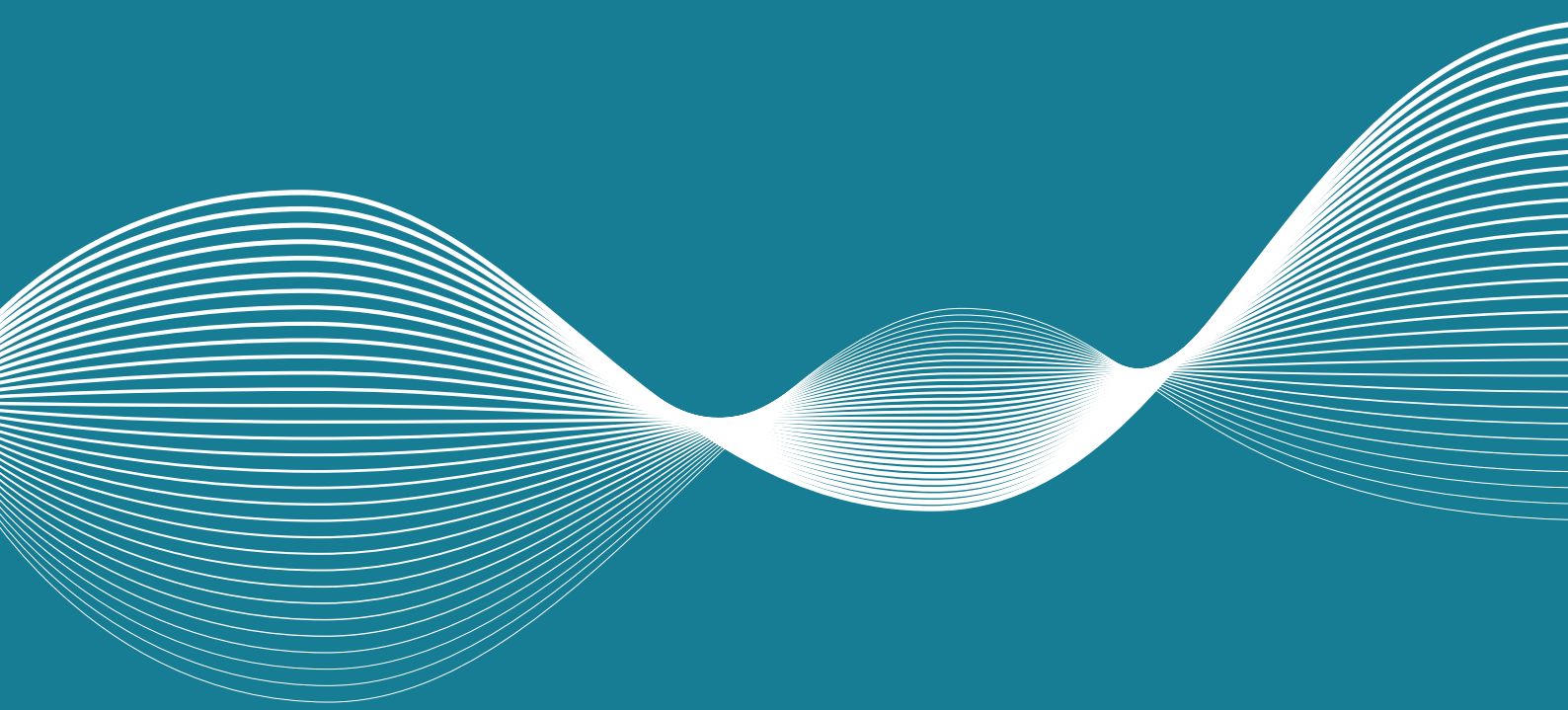


Observatoire économique et financier

Clôture 2019

HCCA
Haut Conseil de la Coopération Agricole

5ÈME ÉDITION - SEPTEMBRE 2021



ÉDITORIAL

L'observatoire économique et financier du Haut Conseil de la Coopération Agricole a pour vocation d'éclairer le poids économique du secteur coopératif agricole et d'en valoriser les spécificités par rapport aux entreprises de droit commercial.

Il repose sur la constitution d'une base de données unique en France et vraisemblablement en Europe par la collecte exhaustive de données des coopératives agricoles. Il constitue un outil d'informations et de synthèse utiles aux dirigeants des coopératives comme à l'ensemble des acteurs économiques et politiques qui œuvrent aux côtés de la coopération agricole pour sa reconnaissance et la compréhension de son poids au sein de l'économie française et européenne.

Au-delà l'importance remarquable que représente le chiffre d'affaires de la coopération agricole avec ses 86 milliards d'euros, cette nouvelle édition est totalement refondue et enrichie. Nous avons collecté et analysé plus de 300 données supplémentaires. Données issues des 1 277 entreprises qui représentent plus des 2/3 du paysage coopératif français et 99% du chiffre d'affaires global de ce secteur.

L'autre nouveauté de cette publication « clôture 2019 » repose sur une analyse croisée des performances des coopératives agricoles

par classes de chiffres d'affaires. Cette segmentation permet de bien valoriser la typicité et la diversité des profils des entreprises coopératives agricoles. Ces dernières s'ancrent sur la totalité du territoire français, offrent des services ainsi que des compétences pour l'ensemble des filières agricoles et agro-alimentaires.

Les indicateurs de performances économiques retenus rendent ainsi possible une comparaison avec les sociétés de droit commercial. Ils mettent en évidence le dynamisme des coopératives, y compris celles de taille modeste, soulignent leurs performances économiques, leurs marques commerciales et collectives tout comme leur déploiement à l'export. Ils identifient également les points de vigilance.

Enfin, un panorama global de la coopération agricole est présenté avec sa couverture géographique régionale. Une analyse par filières avec des compléments synthétiques d'analyse sectorielle illustrent les efforts capitalistiques ou les niveaux d'investissements nécessaires pour assurer la gestion, la transformation et la commercialisation de l'ensemble des produits des associés coopérateurs.

Convaincu que cette nouvelle présentation saura vous séduire et vous intéresser, je vous souhaite une bonne lecture.



François MACÉ,
Président de la section
Économique et Financière
du HCCA

REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent à toutes les coopératives et unions ayant transmis dans les délais leur Dossier Annuel de Contrôle (DAC) complet. Cela facilite grandement le travail du HCCA qui est ainsi en mesure de produire des synthèses fiables et utiles pour les coopératives elles-mêmes, ainsi que pour la connaissance et la reconnaissance de la coopération agricole au sein de l'économie française et européenne.

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

SOURCE ET COLLECTE DES DONNÉES : DOSSIERS ANNUELS DE CONTRÔLE (DAC)

Selon l'article R525-8 du code rural, les sociétés coopératives agricoles et les unions de coopératives agricoles doivent, chaque année et dans le délai de trois mois à compter de la date de la réunion de l'assemblée générale qui a approuvé les comptes de l'exercice écoulé, faire parvenir au Haut Conseil de la Coopération Agricole leur dossier annuel de contrôle (DAC).

En raison de la crise sanitaire qui a empêché de nombreuses assemblées générales d'avoir lieu, le nombre de DAC (Dossiers Annuels de Contrôle) reçus a chuté en 2019. Après retraitement des coopératives membres d'une structure (ex : union), le HCCA dénombre 1277 DAC reçus (1149 coopératives et 128 unions) en 2019, soit 409 de moins qu'en 2018. Pourtant, si les données 2019 du HCCA ne représentent que 65% des 2000 coopératives et unions (hors SICA et CUMA), le chiffre d'affaires pris en compte s'élève quant à lui à plus de 99% du CA total des coopératives françaises. La base de données 2019 continuera d'être alimentée par les DAC reçus au fil du temps.

Le périmètre d'étude est mouvant en raison des cycles de vie des coopératives : fusions, acquisitions, créations et disparitions sont autant d'évènements qui impliquent un retraitement des données. Cette année, les changements de périmètres significatifs concernent notamment le rachat d'un groupe par un autre, ainsi que des exercices inférieurs à 12 mois. Dans un souci de comparabilité et de finesse analytique, la règle de traitement des données retenue lors de la section économique et financière est la suivante : il a été convenu, en l'absence de réception de DAC 2019, d'extraire les données chiffrées 2018 de la base. En revanche, dans le cas de fusion sur 2019, les comptes 2018 de chaque entité sont conservés. Sur 2019, on retrouve les comptes de la coopérative absorbante.

Pour cette nouvelle version, le HCCA a souhaité étendre le champ d'étude de la section économique et financière afin de construire un dossier plus complet.

L'observatoire s'est ainsi enrichi de plus de 300 données permettant de construire les ratios commentés au fil de ce document.

TRAITEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les données « si-conso » de l'observatoire économique sont construites selon un principe simple : pour les groupes qui publient des comptes consolidés, les données consolidées sont utilisées dans les calculs. Si la coopérative ne consolide pas, alors le calcul est exécuté à partir des données sociales.

Les seuils légaux au-delà desquels une coopérative doit consolider ses comptes sont établis à un dépassement de deux des montants suivants : 15 000 000 euros pour le total du bilan, 30 000 000 euros pour le montant du chiffre d'affaires net, 250 pour le nombre moyen d'employés. Ces informations doivent être calculées pour l'ensemble constitué par les coopératives et les entreprises qu'elles contrôlent (article L.524-6-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

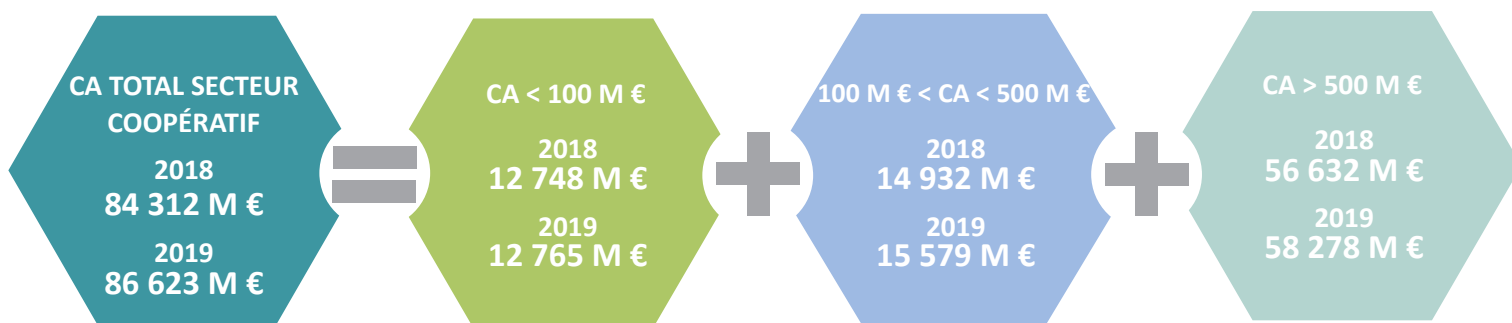
Données sur les clôtures comptables :

Selon les dates prévues par leurs statuts, les coopératives et groupes coopératifs opèrent leurs clôtures comptables à des périodes différentes. Nous n'avons pas opéré de retraitement en vue de faire nos analyses. Les lecteurs sont donc appelés à la prudence concernant l'interprétation des données au regard de la conjoncture 2019.

MÉTHODOLOGIE SUR LA SEGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La taille des coopératives étant déterminante pour comprendre les mécanismes économiques et financiers à l'oeuvre, nous avons choisi de segmenter nos données en trois groupes. Le premier est constitué des coopératives dont le chiffre d'affaires est inférieur à 100 M€, le second est constitué des coopératives dont le chiffre d'affaires se situe entre 100 M€ et 500 M€, le troisième pour celles qui ont un chiffre d'affaires supérieur à 500 M€.

Ventilation du chiffre d'affaires en fonction de la taille des coopératives



1 263 DAC pris en compte dans l'étude en 2018

1 165 avec un CA < 100 M €

67 avec un CA compris entre 100 M € et 500 M €

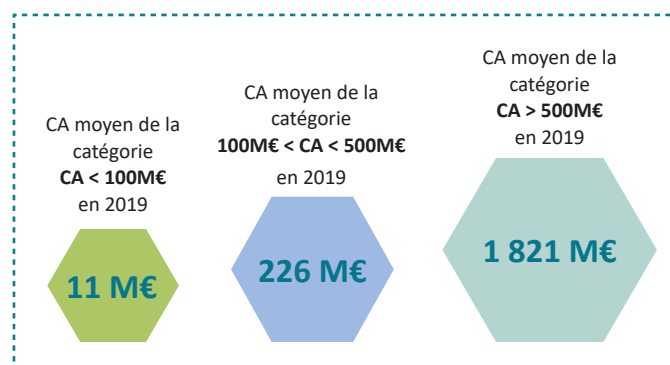
31 avec un CA > 500 M €

1 264 DAC pris en compte dans l'étude en 2019

1 163 avec un CA < 100 M €

69 avec un CA compris entre 100 M € et 500 M €

32 avec un CA > 500 M €



CHIFFRES CLÉS CLASSÉS PAR TRANCHE DE CHIFFRE D'AFFAIRES

L'observatoire économique est fondé sur l'analyse des ratios suivants. Une analyse détaillée pourra être trouvée dans la suite de l'observatoire.

INDICATEURS DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

MARGE D'EBITDA*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	3,74 %	3,17 %	3,15 %	4,02 %
2019	3,26 %	2,75 %	2,90 %	3,47 %

RÉSULTAT NET / CHIFFRE D'AFFAIRES*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	0,49 %	0,84 %	1,08 %	0,26 %
2019	0,47 %	0,42 %	1,14 %	0,21 %

IMMOBILISATIONS NETTES / TOTAL BILAN*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	37,42 %	31,70 %	34,45 %	39,81 %
2019	36,64 %	31,56 %	33,75 %	38,84 %

PART À L'INTERNATIONAL - EXPORTATEURS DIRECTS*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	27,05 %	18,15 %	18,09 %	30,50 %
2019	25,58 %	20,63 %	17,59 %	28,00 %

Le calcul de la part à l'international ne prend en compte que les coopératives et groupes communiquant les données relatives à leurs exportations. Précisions que ce chiffre est certainement sous-évalué, puisque de nombreuses coopératives ne commercent pas directement à l'exportation, notamment en vendant leurs produits à des sociétés privées de négoce et de transformation.

INDICATEURS DE PERFORMANCE FINANCIÈRE

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	2,22 %	2,66 %	2,59 %	2,03 %
2019	2,28 %	2,50 %	2,66 %	2,13 %

* L'explication du ratio et le détail des calculs sont disponibles dans le glossaire, à la page 14.

CHIFFRES CLÉS CLASSÉS PAR TRANCHE DE CHIFFRE D'AFFAIRES

ROCE*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	3,17 %	1,67 %	3,48 %	3,60 %
2019	1,90 %	0,68 %	3,14 %	2,00 %

LEVIER FINANCIER*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	4,19	3,74	3,28	4,45
2019	4,72	4,58	3,33	5,06

FONDS PROPRES / CHIFFRE D'AFFAIRES*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	27,71 %	42,72 %	26,16 %	24,74 %
2019	27,11 %	43,62 %	26,05 %	23,79 %

FONDS PROPRES / BILAN*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	37,63 %	44,43 %	43,04 %	34,39 %
2019	37,02 %	43,85 %	43,77 %	33,32 %

DETTES FINANCIÈRES NETTES / FONDS PROPRES*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	56,43 %	27,76 %	39,47 %	72,30 %
2019	56,81 %	28,89 %	37,06 %	73,81 %

EBITDA / FONDS PROPRES*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	13,48 %	7,42 %	12,04 %	15,36 %
2019	12,03 %	6,31 %	11,13 %	13,33 %

* L'explication du ratio et le détail des calculs sont disponibles dans le glossaire, à la page 14.

TOP 100 DES GROUPES COOPÉRATIFS AGRICOLES (BASE CA 2019)

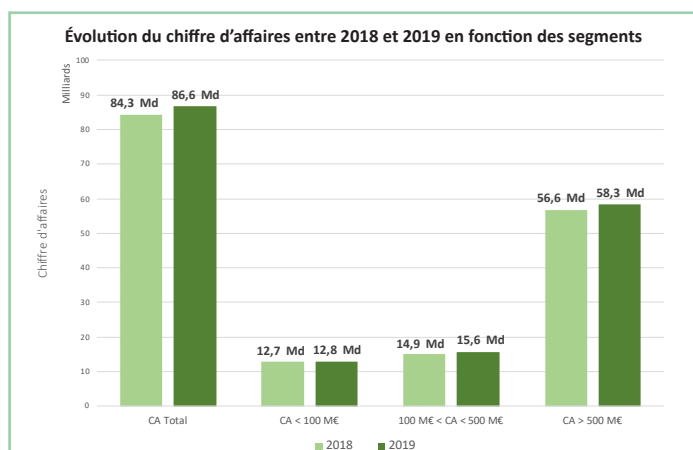
Rang	Nom	Chiffre d'affaires	Rang	Nom	Chiffre d'affaires
1	AGRIAL	6 090 154 000	51	AGORA	268 587 286
2	UNION INVIVO*	5 238 900 000	52	BOURGOGNE DU SUD	268 255 009
3	SODIAAL UNION	5 098 278 000	53	UNION FEDER	267 867 257
4	TERRENA	4 857 986 000	54	FRANCE PRUNE	267 605 741
5	TEREOS SCA	4 438 300 000	55	CAL 54	261 414 000
6	VIVESCIA	3 385 748 000	56	ALTITUDE	260 309 000
7	AXEREAL	2 712 783 000	57	LACT'UNION	257 817 300
8	COOPERL ARC ATLANTIQUE	2 434 489 860	58	URCOOPA	240 831 289
9	COOPERATIVE EVEN	2 254 430 000	59	VAL D'ORBIEU	240 493 000
10	LES MAITRES LAITIERS	1 953 281 582	60	VALFRANCE	239 119 180
11	LIMAGRAIN	1 882 700 000	61	CVC- NICOLAS FEUILLATTE	214 368 808
12	CRISTAL UNION	1 594 341 021	62	INTERVAL	209 758 403
13	LUR BERRI	1 458 681 000	63	ALLIANCE FORÊTS BOIS	209 109 531
14	EURALIS COOP	1 346 857 000	64	VAL DE GASCOGNE	205 116 005
15	MAISADOUR	1 344 320 233	65	CMO	204 083 219
16	NATUP	1 278 418 000	66	TERRE D'ALLIANCE	203 530 000
17	UNEAL	1 276 919 000	67	TERRE DE LIN	201 816 020
18	GROUPE D'AUCY	1 103 698 000	68	CAPL	200 104 980
19	SCAEL	1 033 761 279	69	SCA OCEANE	198 329 094
20	TRISKALIA	1 017 916 000	70	CATELYS	193 184 466
21	ARTERRIS	998 405 000	71	TERRE COMTOISE	186 035 729
22	CAVAC	995 721 000	72	CAPROGA LA MEUNIÈRE	182 257 673
23	SICAREV COOP	965 434 000	73	TERRES DE L'OUEST	181 843 004
24	EVEL'UP	695 072 422	74	CAC	170 763 299
25	SICA ST POL DE LEON	692 179 398	75	CELIA	169 683 368
26	CÉRÉSIA	629 878 000	76	110 BOURGOGNE	169 238 967
27	NORIAP	621 098 497	77	FIPSO	168 678 000
28	LE GOUESSANT	609 157 498	78	ULM	160 566 638
29	COBEVIAL	582 970 000	79	PORELIA	157 518 538
30	EMC2	581 165 000	80	CCPA	156 433 626
31	OCEALIA	556 429 258	81	COOP EVOLUTION	154 615 648
32	TERRES DU SUD	548 893 004	82	ALLIANCE PORCI D'OC	149 474 357
33	UCL ISIGNY SAINT MERE	452 268 920	83	SEVEPI	142 793 696
34	LES SILOS VICOIS	452 007 385	84	SCA LES MARAICHERS D'ARMOR	141 022 246
35	TERRA LACTA	450 133 930	85	FRANCHE COMTE ELEVEGE	136 860 260
36	DIJON CEREALES	446 003 000	86	PERLE UNION	136 231 732
37	VIVADOUR	428 322 573	87	ALLIANCE FINE CHAMPAGNE	134 867 097
38	OXYANE	426 639 000	88	UCANEL	131 038 778
39	FROMAGERIE DE L'ERMITAGE	392 364 000	89	CELMAR	127 066 043
40	LA PROSPERITE FERMIERE	381 011 085	90	TERRE ATLANTIQUE	125 379 391
41	CIAB	377 068 782	91	COOP. AGRICOLE DE BONNEVAL	124 458 291
42	UNICOR	372 196 698	92	ALSACE LAIT	123 367 025
43	COMPTOIR AGRICOLE	343 009 870	93	COOPERATIVE GARUN - PAYSANNE	120 679 596
44	CAFEL	328 595 839	94	UNION CHAMPAGNE	118 656 312
45	LORCA	321 670 242	95	YNOVAE	112 766 796
46	PORC ARMOR EVOLUTION	308 379 334	96	QUALISOL	105 758 189
47	CAPEL LA QUERCYNOISE	282 141 050	97	COOPACA	102 267 473
48	CIRHYO	281 763 710	98	VAL'LIMAGNE.COOP	101 337 077
49	LES VERGERS DE BLUE WHALE	273 008 959	99	COOPERATIVE DE CREULLY	100 977 107
50	CENTRE OUEST CEREALES	271 515 509	100	FRANCE CHAMPIGNON	99 103 380

* Le chiffre d'affaires d'INVIVO réalisé avec les coopératives adhérentes n'a pas été retraité dans ce top 100 (1,7 milliard €).

Un top 100 stable et des changements de périmètres qui expliquent les variations les plus importantes.

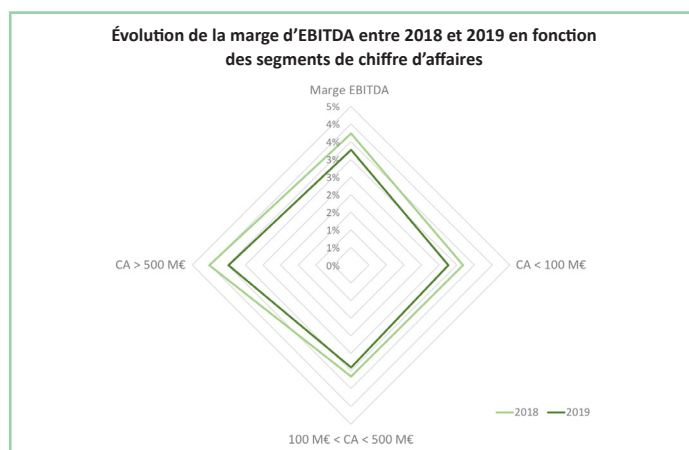
Par rapport à l'année 2018, le top 100 des groupes coopératifs est resté stable, malgré quelques modifications dans le classement. Ces groupes coopératifs représentent à eux seuls 85% du chiffre d'affaires, et les variations de leurs périmètres (fusions, acquisitions) expliquent une part importante des variations du chiffre d'affaires total. Les 100 premiers groupes coopératifs permettent d'expliquer une variation de 2,70 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Parmi eux, 24 groupes ont connu une diminution de leur chiffre d'affaires (diminution de 1,90 milliards d'euros au total), en raison notamment d'exercices inférieurs à 12 mois. 76 groupes ont connu une augmentation, pour un montant total de 4,60 milliards d'euros.

SYNTHÈSE SUR LES DONNÉES 2019



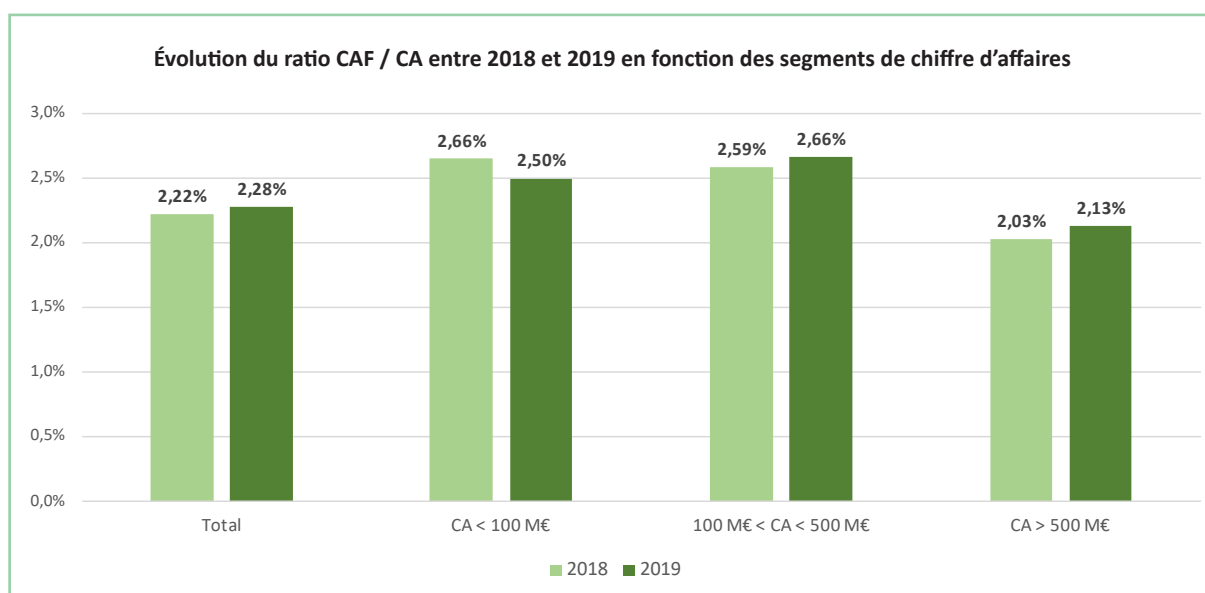
Une croissance de 2,7 % du chiffre d'affaires total, due à la conjoncture et aux plus grands groupes.

Le chiffre d'affaires de l'ensemble des coopératives agricoles s'établissait à 86,6 milliards en 2019 contre 84,3 en 2018, évolution qui concerne principalement les groupes réalisant plus de 500 M€ de chiffre d'affaires. Outre une conjoncture mondiale favorable dans les filières grain, porc, lait et fruits et légumes, les principales variations de chiffre d'affaires s'expliquent par l'évolution des périmètres des groupes coopératifs du top 50.



Une diminution de la rentabilité globale due aux plus grands groupes.

La rentabilité d'exploitation globale (EBITDA/CA) a chuté de près d'un demi-point entre 2018 et 2019 sur l'ensemble du secteur coopératif. Cette diminution est concentrée sur les plus grands groupes, qui dans l'ensemble ont vu leur marge d'EBITDA s'établir à 3,47 %, contre 4,02 % en 2018. Bien qu'il demeure des écarts de rentabilité entre les segments, on constate donc un rapprochement des niveaux de marge d'EBITDA, que l'on peut expliquer par une augmentation des charges d'exploitation de 1,7 Milliards € concentrée sur les coopératives ayant des activités de transformation.



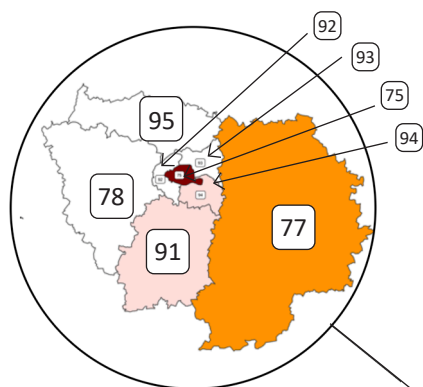
Une structure financière qui se dégrade quels que soient les segments.

La capacité d'autofinancement a connu une augmentation sur tous les segments de la coopération agricole, excepté les petites coopératives (-0,16 %). Le levier financier des petites coopératives s'est, de plus, sensiblement dégradé (de 3,74 à 4,58 années de CA).

Une très légère diminution des investissements, concentrée sur les plus grands groupes coopératifs.

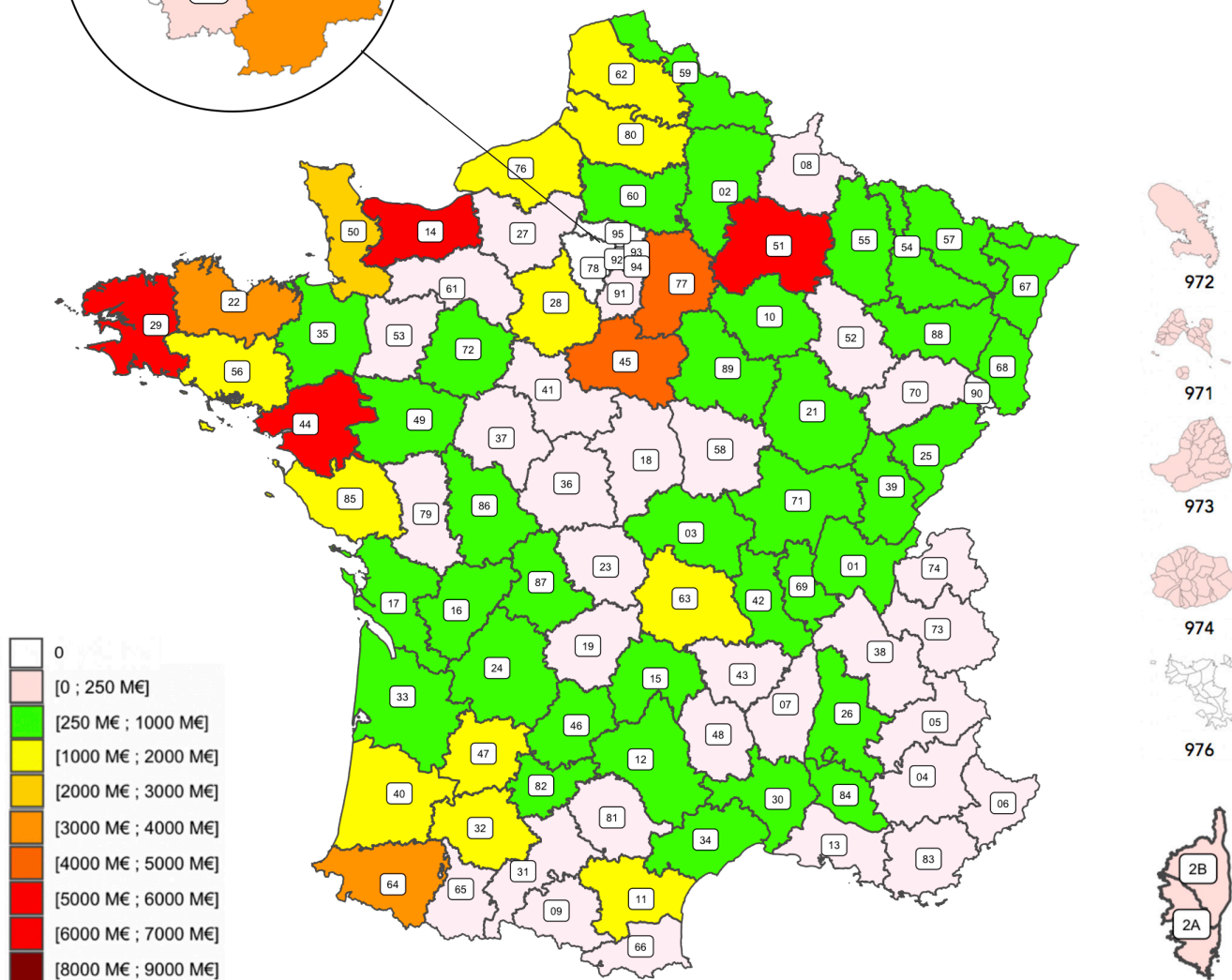
Le ratio immobilisations nettes/total bilan a connu une décroissance mesurée entre 2018 et 2019, de 37,4 % à 36,6 % au total. Celle-ci concerne notamment les groupes réalisant plus de 500 M€ de chiffre d'affaires, qui voient ce ratio diminuer de 39,8 % en 2018 à 38,8 % en 2019.

GÉOGRAPHIE DE LA COOPÉRATION AGRICOLE SELON LES SIÈGES SOCIAUX



CONCENTRATION DES CHIFFRES D'AFFAIRES PAR DÉPARTEMENT

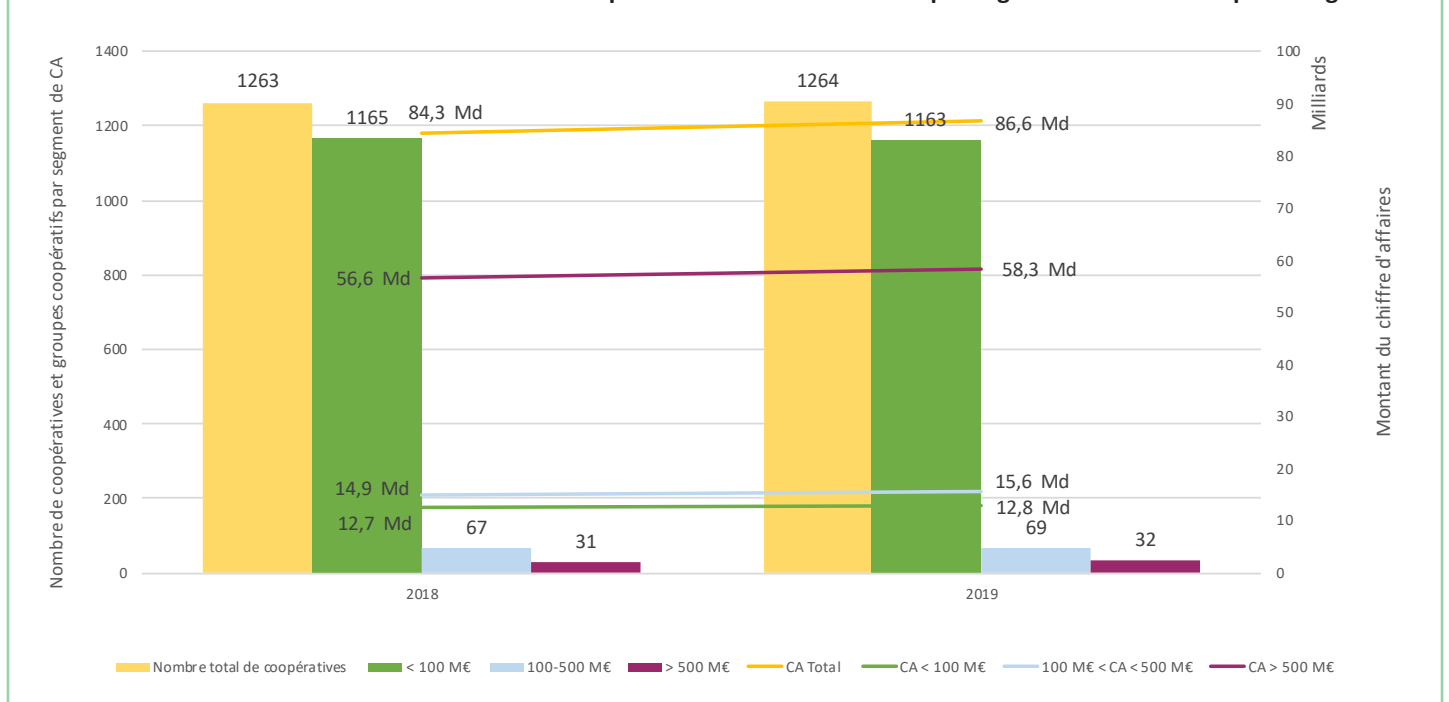
(LOCALISATION DES SIÈGES SOCIAUX)



N°	Département	N°	Département	N°	Département	N°	Département	N°	Département
01	Ain	28	Haute-Corse	40	Landes	60	Oise	80	Somme
02	Aisne	21	Côte-d'Or	41	Loir-et-Cher	61	Orne	81	Tarn
03	Allier	22	Côtes-d'Armor	42	Loire	62	Pas-de-Calais	82	Tarn-et-Garonne
04	Alpes-de-Haute-Provence	23	Creuse	43	Haute-Loire	63	Puy-de-Dôme	83	Var
05	Hautes-Alpes	24	Dordogne	44	Loire-Atlantique	64	Pyrénées-Atlantiques	84	Vaucluse
06	Alpes-Maritimes	25	Doubs	45	Loiret	65	Hautes-Pyrénées	85	Vendée
07	Ardèche	26	Drôme	46	Lot	66	Pyrénées-Orientales	86	Vienne
08	Ardennes	27	Eure	47	Lot-et-Garonne	67	Bas-Rhin	87	Haute-Vienne
09	Ariège	28	Eure-et-Loir	48	Lozère	68	Haut-Rhin	88	Vosges
10	Aube	29	Finistère	49	Maine-et-Loire	69	Rhône	89	Yonne
11	Aude	30	Gard	50	Manche	70	Haute-Saône	90	Territoire-de-Belfort
12	Aveyron	31	Haute-Garonne	51	Marne	71	Saône-et-Loire	91	Essonne
13	Bouches-du-Rhône	32	Gers	52	Haute-Marne	72	Sarthe	92	Hauts-de-Seine
14	Calvados	33	Gironde	53	Mayenne	73	Savoie	93	Seine-Saint-Denis
15	Cantal	34	Hérault	54	Meurthe-et-Moselle	74	Haute-Savoie	94	Val-de-Marne
16	Charente	35	Ille-et-Vilaine	55	Meuse	75	Paris	95	Val-D'Oise
17	Charente-Maritime	36	Indre	56	Morbihan	76	Seine-Maritime	971	Guadeloupe
18	Cher	37	Indre-et-Loire	57	Moselle	77	Seine-et-Marne	972	Martinique
19	Corrèze	38	Isère	58	Nièvre	78	Yvelines	973	Guyane
2A	Corse-du-Sud	39	Jura	59	Nord	79	Deux-Sèvres	974	La Réunion
								976	Mayotte

ANALYSE ÉCONOMIQUE

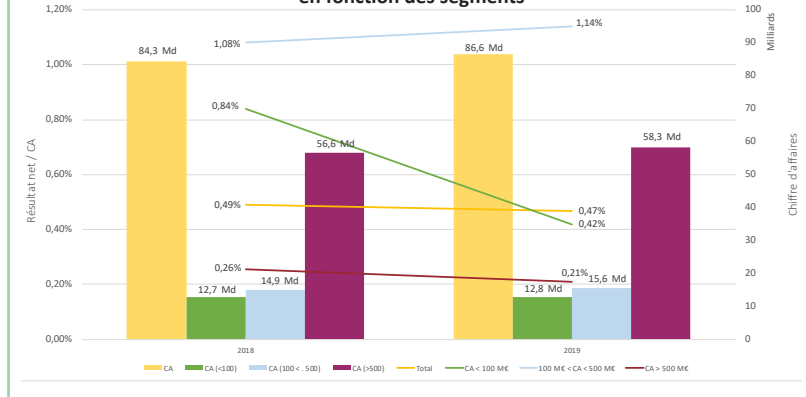
Évolution du chiffre d'affaires et du nombre de coopératives entre 2018 et 2019 par segment du monde coopératif agricole



Note de lecture du graphique : Entre 2018 et 2019, le nombre de coopératives et de groupes coopératifs pris en compte dans l'analyse a augmenté de 1263 à 1264. Sur l'ensemble de l'échantillon, le chiffre d'affaires est quant à lui passé de 84,3 Milliards à 86,6 Milliards d'euros.

Le chiffre d'affaires total du secteur coopératif agricole a connu une croissance de plus de 2 milliards d'euros entre 2018 et 2019, ce qui s'explique non seulement par une conjoncture relativement positive depuis l'été 2018, mais aussi par des événements remarquables au sein des principaux groupes coopératifs. La conjoncture 2019 a été marquée par le retour de grands acheteurs internationaux comme la Chine qui ont tiré les prix à la hausse, par l'effet des signatures d'accords entre producteurs et distributeurs suite à la loi EGALIM, ou encore par une hausse des volumes produits. Pour autant, la majorité des fluctuations est expliquée par celles que l'on observe sur les plus grands groupes.

Évolution du ratio résultat net / chiffre d'affaires entre 2018 et 2019 en fonction des segments

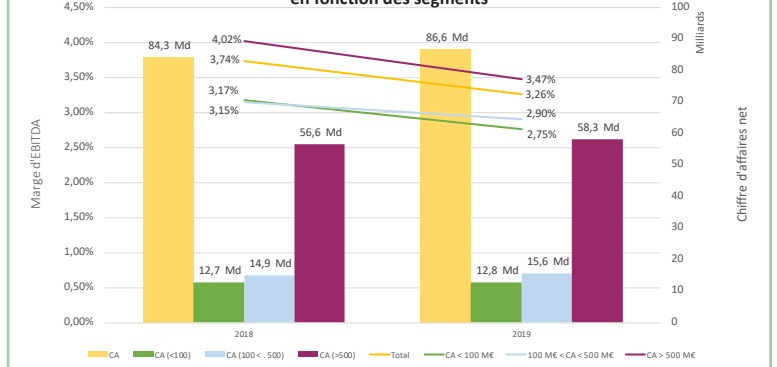


Par rapport au chiffre d'affaires, le résultat net est resté stable entre 2018 et 2019 pour l'ensemble du monde coopératif, malgré des disparités importantes entre le cœur du monde coopératif (100 M€ < CA < 500 M€), les grands groupes et les très petites structures. Alors que le ratio résultat net/CA a cru de 0,06 points pour les chiffres d'affaires compris entre 100 M€ et 500 M€, il a perdu 0,05 point pour les leaders et 0,42 point pour les coopératives réalisant un CA compris entre 0 et 100 M€. Le cœur du secteur coopératif a donc sans doute également été particulièrement touché par l'augmentation des charges, principalement due à la hausse des prix des matières premières.

Une rentabilité opérationnelle en nette diminution entre 2018 et 2019.

La marge d'EBITDA a diminué sur tous les segments du secteur coopératif agricole. Si dans l'ensemble le ratio a perdu 0,48 point, cette diminution atteint jusqu'à 0,55 points dans le cas des coopératives réalisant plus de 500 M€ de chiffre d'affaires. Celle-ci s'explique par une hausse du chiffre d'affaires, qui n'est pas corrélée à l'augmentation des niveaux d'EBITDA. Cette diminution de la rentabilité opérationnelle traduit une perte de marge et de rentabilité.

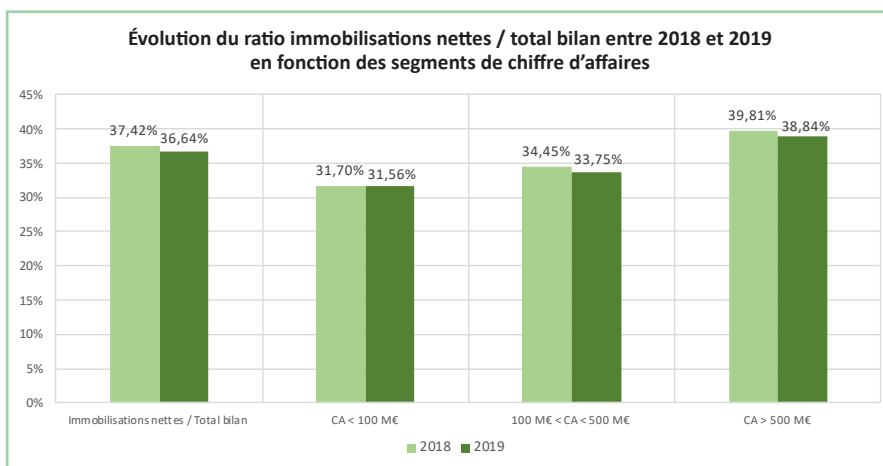
Évolution du chiffre d'affaires net et de la marge d'EBITDA entre 2018 et 2019 en fonction des segments



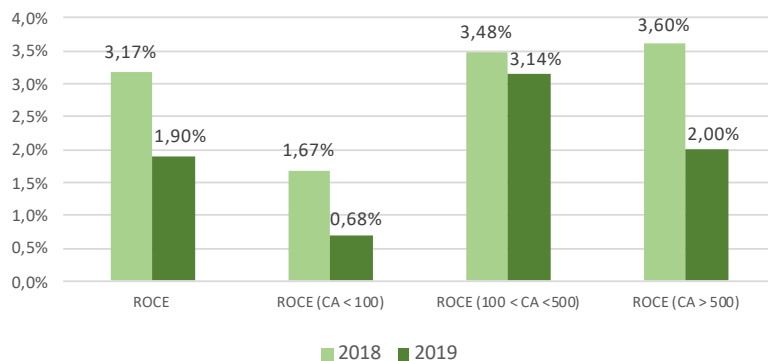
INVESTISSEMENTS

Des immobilisations relativement plus faibles qu'en 2018 quel que soit le segment.

Le ratio immobilisations nettes / total bilan a perdu près d'un point entre 2018 et 2019 sur l'ensemble du secteur coopératif agricole (de 37,44% à 36,64%). Cette diminution est majoritairement due à une perte de près d'un point constatée par les grands groupes coopératifs (CA > 500 M€) qui voient le ratio diminuer de 39,81% à 38,84%.



Évolution du ROCE entre 2018 et 2019 en fonction des segments de chiffre d'affaires



Une rentabilité des capitaux employés qui chute quelle que soit la taille des coopératives.

Le ROCE est en forte diminution entre 2018 et 2019, avec une diminution globale de 1,27 point, principalement concentrée sur les plus grands groupes, qui voient leur ROCE chuter de 3,60 % à 2,00 %.



COVID-19 - CORONAVIRUS

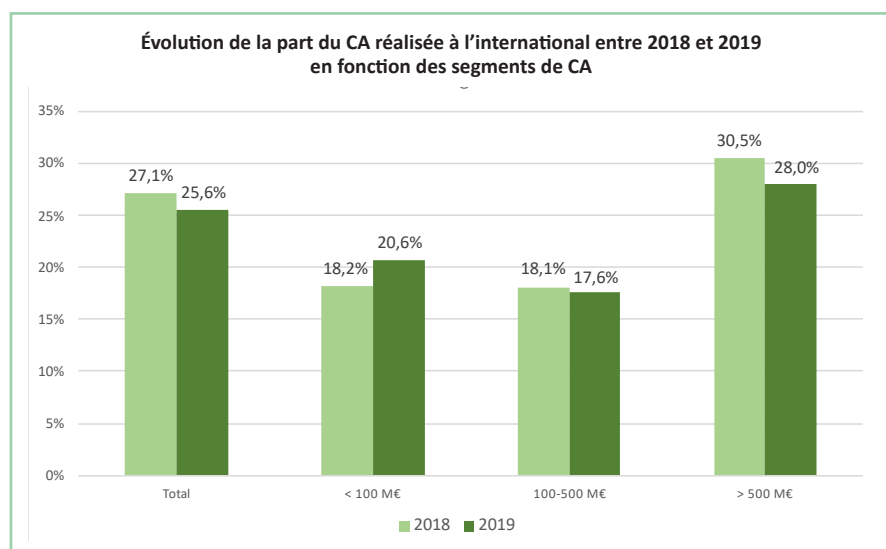
Les évolutions attendues dans les données 2020 :

Si le secteur agroalimentaire a globalement bien résisté à la crise sanitaire, certaines filières (en premier lieu la filière vin-spiritueux et les produits festifs, affectés par l'interdiction des salons, des rassemblements et de la RHF) ont été gravement touchées par les restrictions mises en œuvre. Les contraintes logistiques et sanitaires ainsi que le début de l'inflation sur les matières premières ont alourdi le coût de l'activité des entreprises, ce qui pèsera sur leurs marges et leurs résultats opérationnels. Si les prêts garantis par l'État devaient avoir permis de limiter le recours à l'endettement, les investissements auront sans doute servi à l'entretien de l'outil de production, mais également à mettre en œuvre des restructurations.

INTERNATIONAL (CA HORS FRANCE)

Face à 34% de part à l'international sur l'ensemble des industries agroalimentaires, le secteur coopératif affiche un taux de CA à l'export de 25,6%. Par rapport aux sociétés de droit commercial, les coopératives et groupes coopératifs sont donc sensiblement plus tournés vers les marchés français.

La part à l'international n'est en outre pas directement corrélée au chiffre d'affaires des coopératives, comme le notent également nos organismes partenaires sur des échantillons plus réduits. Les petites structures (CA < 100 M€) ont une part à l'international plus élevée que les structures moyennes dont le CA est compris entre 100 M€ et 500 M€ (20,58% contre 17,59%). Cela suggère que les plus petites coopératives occupent souvent des marchés de niche fortement internationalisés.



La part à l'international de l'ensemble du secteur coopératif agricole a perdu approximativement un point et demi entre 2018 et 2019. Cette variation négative est due à la décroissance de la part des exportations dans le chiffre d'affaires des plus grandes coopératives (et groupes coopératifs), qui accusent une diminution de 2,50 points, de 30,50% à 28,00%. La diminution du ratio est autant due à une hausse du chiffre d'affaires réalisé sur le territoire national qu'à une diminution de 230 millions d'euros au total de la valeur des exportations entre 2018 et 2019.

On notera que d'après les données de l'INSEE, les exportations de produits agricoles dans leur ensemble (comprenant l'agriculture non coopérative) ont à l'inverse cru entre 2018 et 2019, en particulier grâce à la hausse des ventes de céréales (+443 millions d'euros).

En comparaison aux sociétés de droit commercial, les coopératives se projettent moins vers les marchés des pays tiers, là où les marges de progressions pourraient être les plus importantes. À cela s'ajoute une conjoncture globalement négative : le commerce agroalimentaire français dans son ensemble décline sur l'Europe avec des pertes de parts de marché auprès de ses clients historiques dans une mauvaise dynamique économique (Italie, Grèce...) ou à la recherche de nouveaux fournisseurs (RU avec le Brexit, concurrence forte des Pays-Bas et de l'Espagne).

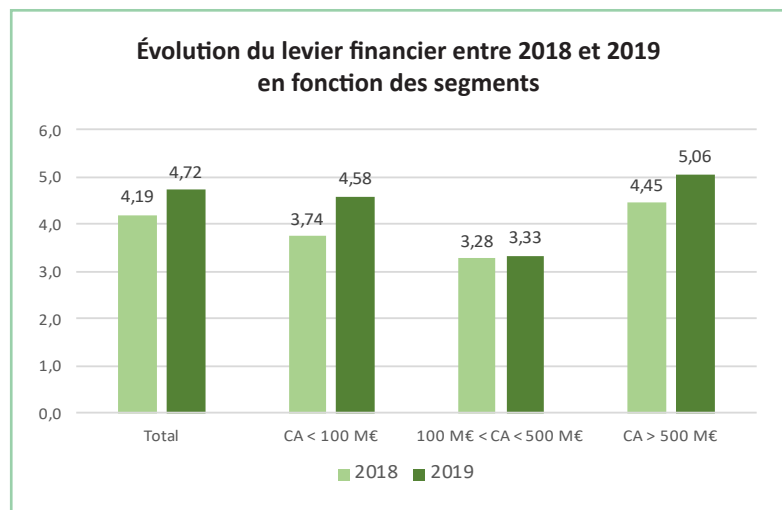


Les évolutions attendues dans les données 2020 :

Sur les données 2020 est attendu un fort repli de la valeur des exportations, en particulier de vins et spiritueux. La crise de la covid-19 et le premier confinement d'avril-mai 2020 ont causé de lourdes pertes sur l'ensemble des filières agroalimentaires (-15% en valeur). Les interdictions de consommation d'alcool, des événements et l'arrêt partiel de la RHF ont sans doute profondément affecté la filière vin et spiritueux, et plus généralement les filières de produits haut de gamme, faisant de la France la principale victime de ces pertes. Enfin, le contentieux Airbus-Boeing et les taxes imposées par les États-Unis sur les alcools européens ont fortement fragilisé les exportations françaises, et favorisé au contraire les exportations italiennes.

STRUCTURE FINANCIÈRE

L'évolution de la structure financière des coopératives et groupes coopératifs entre 2018 et 2019 est marquée par une augmentation de la dette financière sur l'ensemble du secteur coopératif agricole. Le ratio d'autonomie financière est quant à lui relativement stable entre les deux années quel que soit le segment considéré. Au contraire, tous les segments voient la valeur de leur ratio EBITDA / fonds propres décroître.

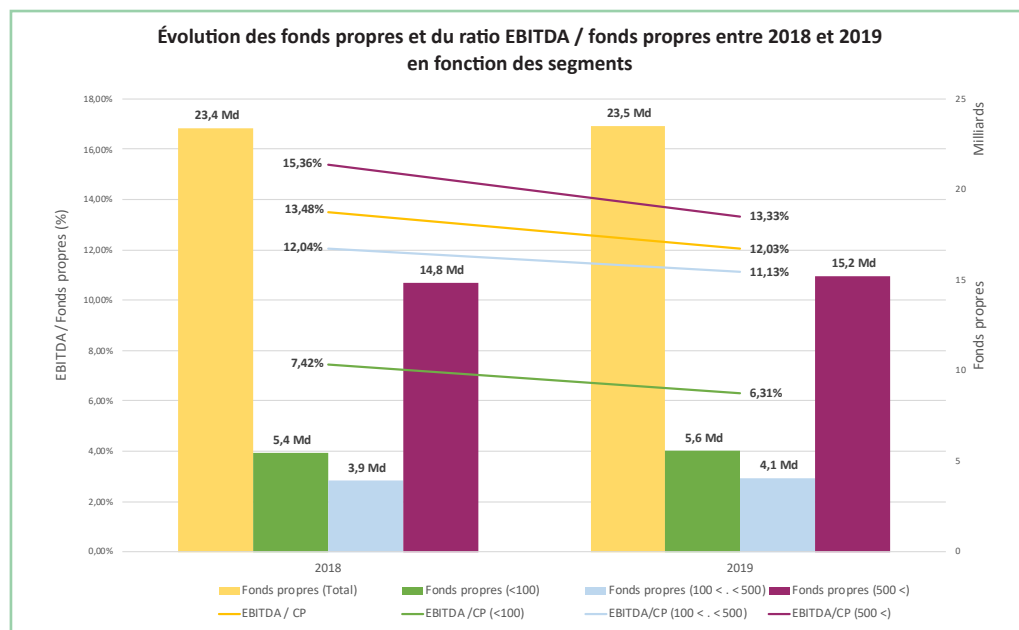
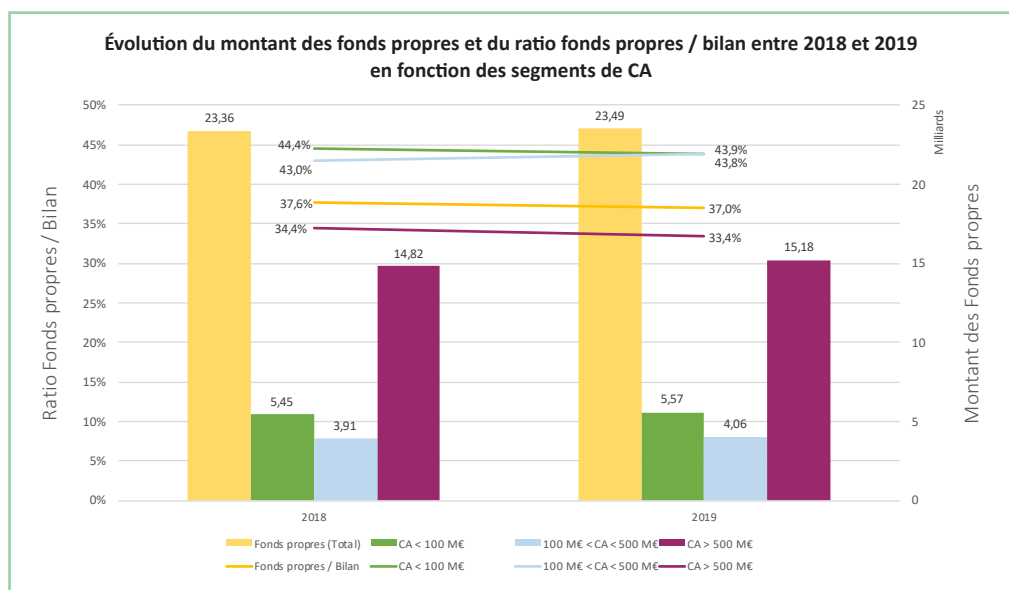


Un levier financier en nette augmentation aux extrêmes (CA < 100 M€ et CA > 500 M€).

Entre 2018 et 2019, le levier financier des coopératives réalisant moins de 100 M€ de chiffre d'affaires a atteint 4,58 contre 3,74 l'année précédente, et celui des grands groupes (CA > 500€) a atteint 5,06 contre 4,45 l'année précédente. Ces coopératives ont donc très largement accru leur endettement, à des niveaux restant soutenable toutefois. Au contraire, le levier financier des coopératives dont le chiffre d'affaires se situe entre 100 M€ et 500 M€ est resté stable.

Un ratio d'autonomie financière relativement stable quel que soit le segment.

Le ratio d'autonomie financière globale a connu une diminution de 0,6 %, majoritairement expliquée par la perte de 1 point accusée par les plus grandes structures (CA > 500 M€). Cette diminution s'explique sans doute par un recours plus important à l'endettement.

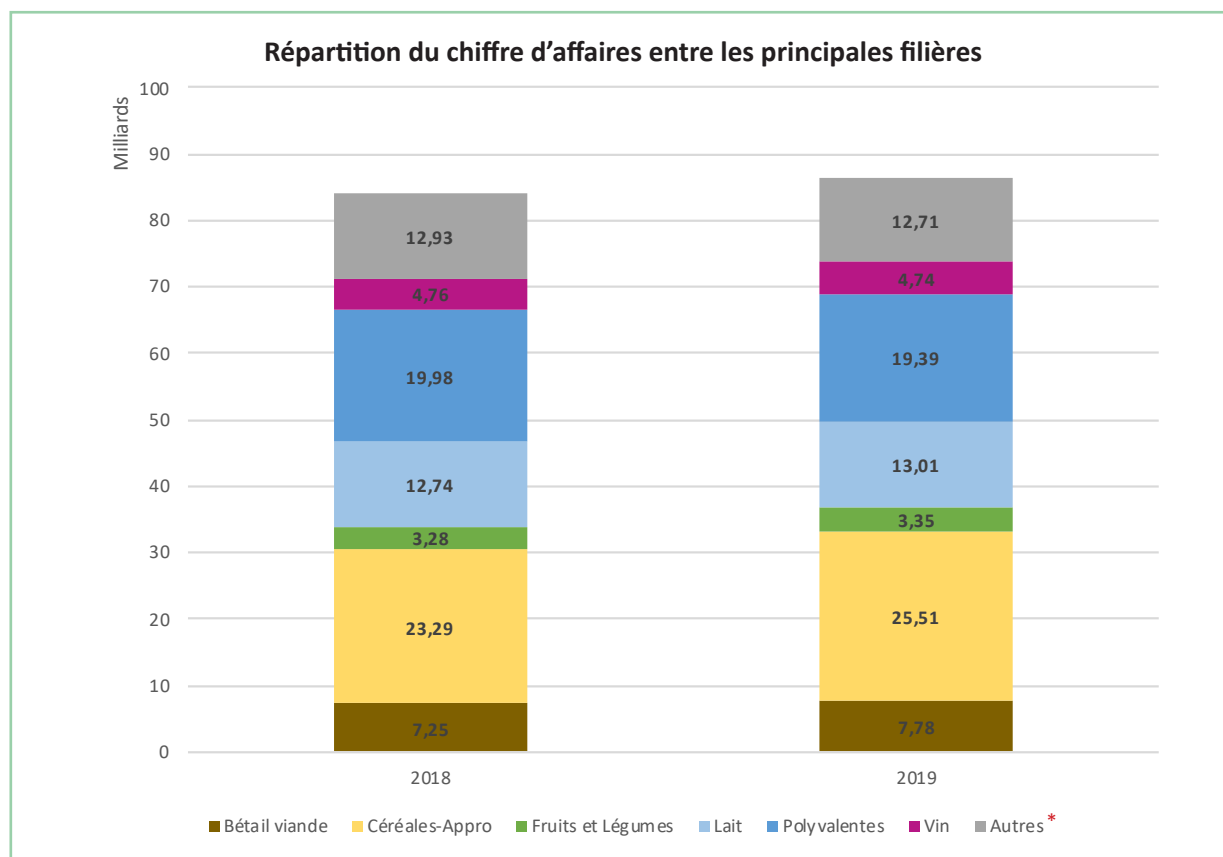


Un ratio EBITDA / fonds propres en net recul pour tous les segments.

Le ratio EBITDA / fonds propres a fortement diminué entre 2018 et 2019 dans l'ensemble du secteur coopératif. Le ratio global a en effet perdu 1,45 points, et les plus grandes structures (CA > 500 M€) ont perdu 2,03 points. Étant donnée la stabilité constatée du niveau de fonds propres, ces diminutions sont principalement expliquées par une perte d'EBITDA.

ANALYSES SECTORIELLES

Définition des métiers : une activité est dite « principale » pour la coopérative lorsque son CA représente plus de 66% du CA total de la coopérative. Une activité est dite « dominante » lorsque son chiffre d'affaires représente entre 50% et 66% du chiffre d'affaires total de la coopérative. La coopérative est identifiée comme « polyvalente » lorsqu'aucune de ses activités ne représente plus de 50% de son chiffre d'affaires total.



* Autres filières importantes (en CA) : distillerie, équipement, fleurs, forêt, huile insémination animale, lin/chanvre, miel, semence, sucre, tabac, volaille.



Une diminution de la production mondiale de blé qui a profité aux productions céréalières françaises de qualité.

En 2019, les productions mondiales de blé et d'orge ont diminué en raison des conditions sèches et excessivement chaudes dans l'Union européenne et en Russie. Elles ont fait face à une demande globalement inchangée, d'où des prix tirés à la hausse. La production mondiale de soja a au contraire connu une augmentation, atteignant un maximum historique. La hausse du cours du pétrole causée par une situation géopolitique et économique instable a lourdement pesé sur les charges des coopératives et groupes coopératifs céréaliers (engrais, amendements, énergie et lubrifiants...). Cela se traduit par une rentabilité entamée qui diminue de 4,17% à 3,43% entre 2018 et 2019, ce qui concerne principalement les métiers du grain positionnés sur la transformation (Collecte-Appro, Nutrition animale).

Source : France AgriMer

Une filière lait qui se redresse en 2019.

La filière lait a bénéficié d'une conjoncture relativement positive depuis l'été 2018, bien que le redressement ait été timide. Les circonstances climatiques ont créé des pressions sur les cheptels, ce qui explique une disponibilité plus limitée. Au plan national, les négociations commerciales initiées en 2018 ont donné lieu à de premiers accords entre les producteurs et les industriels/distributeurs, soutenant les prix sur le marché. Au plan international, le retour d'acheteurs comme la Chine, en particulier sur la poudre de lait, a tiré les prix à la hausse (+3,6% selon France AgriMer).

Source : France AgriMer

ANALYSES SECTORIELLES

Une filière viandes boostée par une hausse des cours.

La filière viandes a bénéficié de la conjoncture agricole mondiale favorisant les exportations. La hausse du cours du porc (+21,5% selon l'INSEE) due à la crise de la fièvre porcine africaine en Chine contribue beaucoup à ce bilan positif, ce qui ne doit pas faire oublier les difficultés d'autres segments de la filière, en particulier la volaille.

Source : France AgriMer

Une filière vin en léger recul en France mais qui renforce progressivement sa position internationale.

La filière vin a connu une légère diminution de son chiffre d'affaires (-1,3% entre 2018 et 2019), plus limitée encore lorsque l'on considère le CA réalisé à l'export (-0,4%). Ces chiffres suggèrent une résilience accrue du secteur coopératif viticole, dans la mesure où le recul du CA est moins marqué que dans l'ensemble du secteur (-15,8% de production en valeur en 2019 coopératives et sociétés de droit commercial confondues selon l'INSEE). Pour autant, la résilience des exportations a pu être expliquée par l'imminence du Brexit et l'introduction de nouvelles taxes douanières entre l'Union européenne et les États-Unis qui ont encouragé des achats d'anticipation.

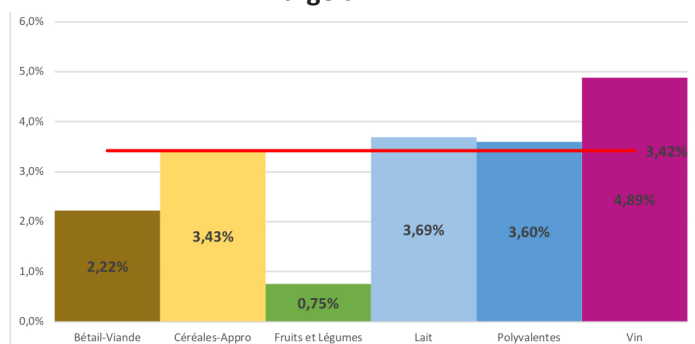
Source : France AgriMer

Des coopératives polyvalentes de plus en plus tournées vers l'international.

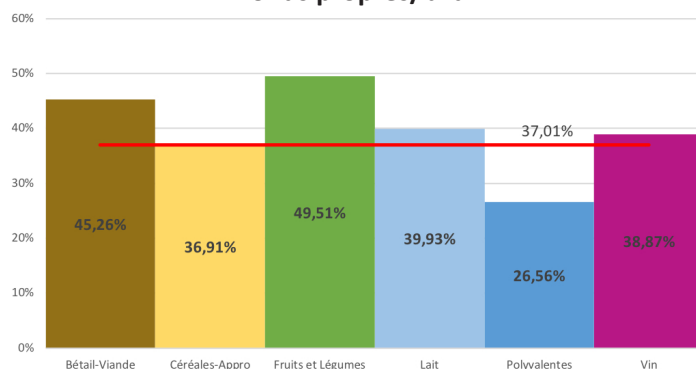
Les coopératives polyvalentes ont consolidé en 2019 leur positionnement à l'international, avec une augmentation de 73 millions d'euros du CA réalisé à l'export. Sur le territoire national, le CA a au contraire diminué de près de 3%. Pour autant, leur rentabilité est stable, avec une marge d'EBITDA qui s'établit à 3,60% en 2019 contre 3,64% en 2018.

Source : France AgriMer

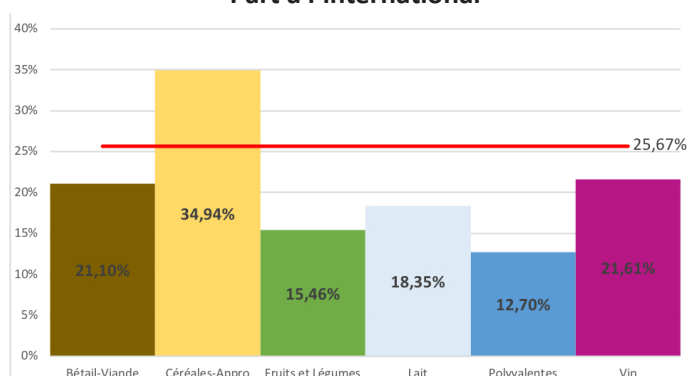
Marge d'EBITDA



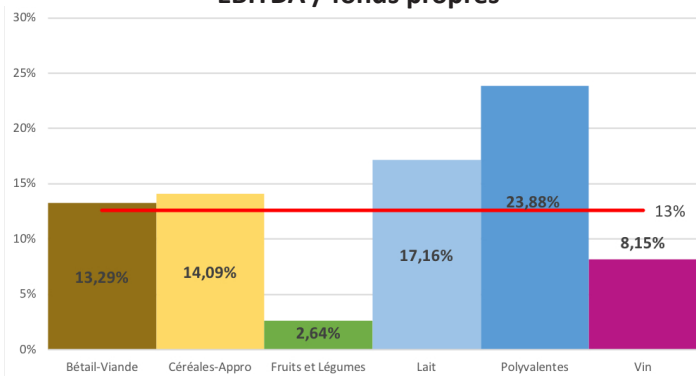
Fonds propres/bilan



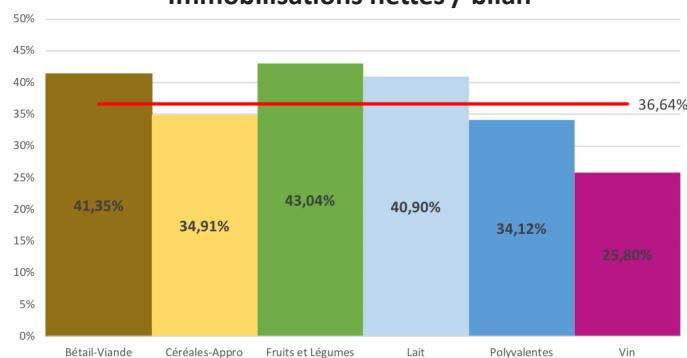
Part à l'international



EBITDA / fonds propres



Immobilisations nettes / bilan



GLOSSAIRE

PART À L'INTERNATIONAL :

Calcul : Chiffre d'affaires réalisé hors de France/chiffre d'affaires. Inclut les exportations depuis la France ainsi que les ventes réalisées par les filiales du groupe établies hors de France.

MARGE BRUTE :

Calcul : Chiffre d'affaires hors taxes – achats de marchandises et matières premières – variation des stocks.

MARGE INDUSTRIELLE :

Calcul : Rentabilité d'exploitation (EBITDA)/valeur ajoutée (VA). Le taux de marge industrielle permet de mesurer la part de la valeur ajoutée après paiement des charges de personnel et avant impôt. Elle traduit la part qui reste acquise à l'entreprise. Ce ratio permet d'évaluer la rentabilité d'exploitation d'une entreprise indépendamment des fluctuations du chiffre d'affaires liées à la volatilité des intrants.

VALEUR AJOUTÉE :

Calcul : Marge brute – charges externes. La valeur ajoutée traduit le supplément de valeur donné par l'entreprise, dans son activité, aux biens et aux services en provenance des tiers.

RENTABILITÉ D'EXPLOITATION (EBITDA) :

Chiffre d'affaires hors taxes – Achats et charges externes – Charges de personnel – Autres charges. L'EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements) est le solde entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation qui ont été consommées pour obtenir ces produits. Il correspond donc au résultat du processus d'exploitation, et diffère du résultat d'exploitation dans la mesure où il ne prend pas en compte les dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation d'actif.

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT :

Calcul : Stocks + clients + autres créances exploitation et hors exploitation – Fournisseurs - autres dettes d'exploitation et hors exploitation. Le besoin en fonds de roulement (BFR) d'une entreprise est la somme de son BFR d'exploitation et de son BFR hors exploitation. Le BFR d'exploitation représente le solde des emplois et des ressources d'exploitation (soit en simplifiant : stocks + clients - fournisseurs). Il correspond aux ressources mobilisées par l'entreprise pour financer son cycle d'exploitation (ou généré par celui-ci lorsque ce BFR est négatif).

RENTABILITÉ DES CAPITAUX EMPLOYÉS (ROCE) :

Calcul : Résultat opérationnel courant – impôt sur les sociétés/actif immobilisé net + besoin en fonds de roulement. C'est le rapport entre l'accroissement de richesse et les capitaux investis, qui évalue si l'entreprise est en mesure de créer de la valeur. Il indique la rentabilité comptable des actifs mobilisés.

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT :

Calcul : Résultat net +/- dotations récurrentes nettes aux amortissements et provisions immos +/- gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur +/- autres produits/charges nets calculés (plus-values, quote-part...). La capacité d'autofinancement après frais financiers et impôts mesure l'ensemble des ressources internes générées par l'entreprise. Sans impact pour la trésorerie.

FLUX D'INVESTISSEMENT :

Calcul : Acquisitions nettes d'immobilisations (y compris cessions et dotations aux amortissements) – subventions d'investissement reçues – dividendes reçus – autres flux d'investissement. C'est la part de la richesse produite (valeur ajoutée) consacrée à l'investissement chaque année. Le flux d'investissement doit également être apprécié sur plusieurs années.

DISPONIBLE/PASSIF COURANT :

Calcul : Valeurs mobilières de placement + disponibilités/passif courant. C'est la capacité à faire face au passif exigible à court terme, avec une trésorerie immédiatement mobilisable. Elle est un indicateur de l'indépendance financière.

RATIO DE LEVIER FINANCIER (RATIO DE LEVERAGE) :

Calcul : (Total dettes bancaires et financières – disponibilités)/EBITDA. Durée théorique de remboursement de la dette financière nette, quelle qu'en soit l'échéance : elle indique la capacité de remboursement des dettes contractées.

DETTE FINANCIÈRE NETTE :

Calcul : Total dettes bancaires et financières – Disponibilités. Il s'agit de la dette financière de l'entreprise retraitée de ses liquidités.

RATIO D'ENDETTEMENT (RATIO DE GEARING) :

Calcul : (Total dettes bancaires et financières – Disponibilités)/Fonds Propres. Il met en évidence la solidité de la structure financière du groupe, au niveau de son bilan.

HCCA
Haut Conseil de la Coopération Agricole

Nos publications sont également disponibles en ligne :
www.hcca.coop

SÈME ÉDITION - SEPTEMBRE 2021

